

L'an deux mille vingt, le dix Juillet à 18 h 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET.

Afin de pouvoir respecter les gestes barrière nécessaires à la lutte contre la COVID-19, la séance s'est tenue à la salle Saint-Martin.

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	FUMEY Françoise	RICLOUX Benoît
BAULIEU Matthieu	GHARBI Stéphanie	SUE Hélène
BELOT François	JEANGUYOT Florence	SUE Julien
BINDA Gilles	JEANNOT Laurence	VARCHON Daniel
BOUCHEY Martine	TERRAZ-LADERRIERE Fanny	VUILLEMIN Emmanuel
Etaient absents excusés		
CUSINATO Françoise a donné procuration à FUMEY Françoise		
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra	MEGUENNI-TANI Hassem	MOULIN Cyril

Ouverture de la séance à 18h00

01 - Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal précédent et désignation du secrétaire de séance

Après en avoir pris connaissance, les Conseils Municipaux valident le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 Juin dernier, et désigne comme secrétaire pour la séance de ce jour, Madame Laurence JEANNOT.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	16	0	0

02 – Elections Sénatoriales – Désignation des délégués

Après la mise en place du bureau électoral, Madame Le Maire a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Madame Le Maire indique que conformément aux articles L.284 à L.286 du code électoral, le Conseil Municipal doit élire cinq délégués et trois suppléants.

Résultat de l'élection

Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Votants	16
Suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Suffrages exprimés	16

La liste de Monsieur Benoît RICLOUX a obtenu 16 voix, elle est composée ainsi :

- Délégués titulaires
 - Benoît RICLOUX
 - Catherine BARTHELET
 - François BELOT
 - Stéphanie GHARBI
 - Julien SUE
- Délégués suppléants
 - Fanny TERRAZ-LADERRIERE
 - Emmanuel VUILLEMIN
 - Hélène SUE

Madame Le Maire a proclamé élus délégués les candidats de la liste présentée par Monsieur Benoit RICLOUX.

03 – Grand Besançon Métropole – Commission Intercommunale des Impôts Directs – Proposition de candidatures

Madame Le Maire rappelle que la Commission Intercommunale des Impôts Directs a pour mission de donner un avis sur les critères départementaux d'évaluation des locaux professionnels. Elle a la possibilité de réviser les valeurs locatives et les bases d'impositions des locaux professionnels sur son territoire.

La Commission, composée du Président de la Communauté Urbaine, de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants, est nommée par le Directeur Départemental des Finances Publiques à partir d'une liste de 40 candidats (20 titulaires et 20 suppléants) établie par le Conseil de Communauté sur proposition des Communes membres.

En vue d'établir la liste des propositions de candidatures la commune doit proposer à Grand Besançon Métropole un candidat titulaire et un candidat suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose :

- Monsieur Benoît RICLOUX en qualité de titulaire
- Madame Françoise FUMEY en qualité de suppléant

Vote	Pour	Contre	Abstention
	16	0	0

04 – Comité National d'Action Sociale – désignation des délégués

Madame Le Maire rappelle que la Commune adhère au CNAS (Comité National d'Action Sociale), cela permet au personnel communal de bénéficier d'un large éventail de prestations diverses et variées, comme peut le faire un comité d'entreprise dans le secteur privé.

Les collectivités membres doivent désigner un délégué élu et un délégué agent pour représenter la commune au sein des instances du CNAS et réciproquement, pour représenter le CNAS au sein des collectivités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

- Madame Catherine BARTHELET en qualité de délégué élu
- Madame Solange PETIT en qualité de délégué agent

Vote	Pour	Contre	Abstention
	16	0	0

05 – Délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire - Complément

Le 8 juin dernier le Conseil Municipal a accordé au Maire diverses délégations.

Le 19 juin, les services préfectoraux, dans le cadre du contrôle de légalité, ont adressé au Maire un courrier demandant des précisions quant aux conditions et limites à la délégation sur deux points, le droit de préemption et les dommages sur les véhicules municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose de compléter la délibération du 8 Juin 2020, ainsi :

- Exercer au nom de la commune, les droits de préemptions définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire. **La délégation du Maire s'exercera sur les zones à l'intérieur desquelles s'appliquera le droit de préemption urbain et ce, dans la limite de 100 000 euros.**
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules municipaux, **dans la limite de 5 000 euros par sinistre.**

Vote	Pour	Contre	Abstention
	16	0	0

06 – Délégations du maire

Madame le Maire a reçu du Conseil Municipal le 08 Juin 2020, diverses délégations dont elle fait ci-dessous le compte-rendu pour la période du 30 Juin 2020 au 09 Juillet 2020 :

Vote	Pour	Contre	Abstention
	16	0	0

Objet de la délégation	Dossiers traités
1 - Passation des marchés publics ne dépassant pas le seuil légal en vigueur, pour les marchés sans publicité, ni mise en concurrence	0
2 - Acceptation d'indemnité de sinistre	0
3 - Cimetière - Concession	0
4 - Reprises d'alignement	0
5 - Urbanisme - Droit de préemption	0
6 - Urbanisme - Autorisations accordées	
Certificats d'Urbanisme	2
Déclarations Préalables	2
Permis de Construire	0
Modifications de Permis de Construire	0
7 - Action en justice	0
8 - Véhicules communaux - règlement des conséquences dommageables en cas d'accident	0

Les élus reconnaissent avoir pris connaissance des délégations données à Madame Le Maire.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	16	0	0

07 – Questions diverses – Bail d'habitation du logement communal sis 10 B grande rue

Le bail signé avec la locataire du logement communal situé au 10 B grande rue, arrivera à son terme le 16 janvier 2021. En respectant un préavis de 6 mois, la commune a la possibilité de ne pas reconduire ce bail, ce que propose Madame Le Maire.

Après délibération, les élus décident de ne pas reconduire le bail afin de pouvoir porter en 2021 tous les travaux nécessaires dans ce logement et qui sont difficilement réalisables en site occupé.

La locataire sera prévenue de la décision du Conseil Municipal.

INFORMATIONS DIVERSES

➤ Grand Besançon Métropole

- Voirie : les travaux rue du Chanot ne pourront être conduits cette année car le lotisseur n'a pas encore vendu tous les lots et il serait regrettable de risquer d'endommager une route neuve par le passage d'engins de chantier qui interviendront pour les prochaines constructions. Il a donc été acté avec le référent voirie de reporter ces travaux à 2021 et de porter finalement dès 2020 le reprofilage de la route des Auxons dont le bicouche sera fait en 2021.
- Les élections de secteur ont eu lieu lundi dernier, elles permettent dans les huit secteurs de GBM de pré-désigner les élus.es qui siègeront au bureau. Le Maire informe qu'elle y a été élue vice-présidente, sa délégation sera confirmée prochainement.

L'installation officielle du conseil communautaire aura lieu jeudi 16 juillet.

➤ Commission Communale des Impôts Directs – le Maire confirme la composition validée par le directeur départemental des finances publiques :

Titulaires : Benoit Ricloux, Christiane Nicod, Daniel Varchon, Françoise Fumey, Serge Jeanguyot et Daniel Coiffier

Suppléants : Fanny Terraz-Laderrière, François Belot, Stéphanie Gharbi, Christiane Griffaut, Matthieu Baulieu et Julien Sue.

- Scolaire : Le créneau piscine a bien été confirmé et réservé, les enfants pourront donc commencer l'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire à partir de septembre 2020.

Martine Bouchey et Catherine Barthelet informent de l'animation qui a eu lieu vendredi dernier avec la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) et les enfants de la classe de M. Vernet : installation de nichoirs à mésanges, d'hôtels à insectes réalisés par les enfants, création d'une cache à hérissons, découverte de la faune et de la flore qui a déjà colonisé l'espace... Une prochaine animation sera proposée avec la LPO, les élus et les enfants de la classe de Mme Mittaine à l'automne.

M. Vernet a été mis à l'honneur à l'occasion de son départ en retraite par les élus.es et l'Association des Parents d'Elèves lors d'un moment de convivialité en toute simplicité, en extérieur avec le personnel enseignant.

- Gendarmerie : le Maire relate un suivi de l'actualité en cours et des interventions des gendarmes pour entre autre sanctionner et prévenir les incivilités devant l'école et sur la zone de loisirs (barbecue alors qu'ils sont interdits...), rassemblement autour de la fontaine...
- Comité consultatif Bois : Stéphanie Gharbi relate la première réunion : installation des nouveaux membres, présentation du plan forestier, vision de la gestion de la commune (intérêt paysager...), explication du principe de la régénération, définition des prochains plans de coupe et choix des espèces à favoriser, création d'un chemin forestier, visite de terrain prévue en septembre...
- Comité consultatif festivités : François Belot a exposé d'abord aux élus.es les différentes manifestations portées par ce comité les années précédentes puis a été évoquée la création d'une association de type comité des fêtes mais dont le but premier serait surtout de pouvoir gérer en toute transparence financière des événements initialement gérés par le comité... Les prochaines interventions d'ici la fin de l'année seront : l'accueil du Grand 8 en octobre, l'accueil des Défis de la Boucle en novembre avec l'Association Loisirs Evasion (ALE), l'apéritif de la cérémonie commémorative du 11 novembre, l'organisation des Fondus de la Marche, la participation au repas des aînés (apéritif...).
- Le Plan communal de Sauvegarde (PCS) est présenté aux élus.es. Il permet de recenser en un document unique tous les plans, numéros utiles, moyens à mobiliser en cas de crise majeure : déclenchement du plan Orsec ou autre... Les élus.es auront dans ces circonstances chacun.e une mission à accomplir, qui est résumée dans une fiche individuelle. Les éléments du plan seront transmis prochainement aux élus pour qu'ils en prennent connaissance en profondeur.
- Hélène Sue explique que le Trait d'Union est prêt à être diffusé et qu'elle intervient régulièrement sur le site avec l'aide de Fanny Terraz-Laderrière et Valérie Brulé, qu'elle remercie.

Agenda des élus

- Tous les mercredis – 17 h / 19 h – Comité Consultatif Urbanisme
- Tous les lundis – 18 h 00 – Municipalité
- Comité consultatif jeunes citoyens : mercredi 15 juillet en mairie
- Comité consultatif festivités : mardi 1^{er} septembre – 20h
- Prochain Conseil municipal : lundi 7 septembre – 20h

Fin de la séance à 20h